

Droit public/ Thèse : Le groupement européen de coopération territoriale (GECT), une application du principe de différenciation dans l'Union Européenne



M. Manuel GOEHRS

Date(s)

le 25 janvier 2013

à 14 h 00

Lieu(x)

Bâtiment F - Salle F.141

M. Manuel GOEHRS

Présente ses travaux en soutenance
en vue de l'obtention du doctorat de sciences juridiques

" LE GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT), UNE APPLICATION DU PRINCIPE DE DIFFÉRENCIATION DANS L'UNION EUROPÉENNE. "

Equipe de recherche : [CEDIN](#)

Directeur de recherche :

M. Régis CHEMAIN, Maître de Conférences à l'Université Paris Nanterre,

Membres du jury :

Mme Myriam BENLOLO-CARABOT, Professeure à l'Université Paris Nanterre

M. Daniel DURR, Professeur à l'Université Lumière Lyon II

M. Carlos FERNANDEZ DE CASADEVANTE, Professeur à l'Université Del Rey Juan Carlos (Madrid)

Mme Sophie ROBIN-OLIVIER, Professeure à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Admis au grade de Docteur en droit

Mention très honorable avec les félicitations

Mis à jour le 19 juin 2013



Organisation administrative

de l'ED :

[M. CHAMPEIL-DESPLATS](#)

[M. HARD](#)

able administrative :
[brielle THIAN](#)

F - Bureau 511
58.84

▶ Horaires d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

URE
toute la journée
après-midi

[scientifique de l'EDDSP](#)

▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

terre.fr/droit-public-these-le-groupement-europeen-de-cooperation-territoriale-gect-une-applic